UQÀM

MAT7070 - PROBABILITÉS ET MESURE
Hiver 2018

Information générale

Professeur.e	ANNE MACKAY & JEAN-FRANÇOIS RENAUD mackay.anne@uqam.ca & renaud.jf@uqam.ca profmath.uqam.ca/~renaudjf/mat7070.html
Horaire et local	MA 13h00-16h00 au PK-2205

Contenu du cours

Ce cours est une introduction à la théorie générale des probabilités, c'est-à-dire avec la théorie de la mesure. Il suivra d'assez près le livre : *Probability with martingales*, de David Williams. Il est fortement suggéré de s'en procurer une copie.

Voici une idée approximative du contenu du cours et du calendrier :

1. Espaces mesurables et événements
2. Variables aléatoires
3. Indépendance
4. Intégration et espérances
5. Espaces $\mathscr{L}^p$
6. Mesure produit
7. Espérances conditionnelles
8. Martingales
9. Si le temps le permet : intégrabilité uniforme, convergence faible, fonctions caractéristiques, etc.

Les préalables sont : topologie *élémentaire* des nombres réels, suites et séries numériques ainsi que des fonctions continues et différentiables ; une *solide* base en calcul des probabilités et en processus stochastiques (marches aléatoires et chaînes de Markov à temps discret).

Évaluation

évaluation	% de la note finale	horaire
4 devoirs	20	dates de remise à déterminer
Examen intra	40	mardi 6 mars 2018
Examen final	40	mardi 24 avril 2018

Les problèmes des devoirs peuvent être discutés *en équipe*. Par contre, chaque étudiant devra remettre une copie individuelle avec ses propres solutions et sa rédaction.

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale : Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation des mesures d'aménagements académiques obtenue auprès d'un conseiller de l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'aménagements en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience ou une incapacité mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'ASESH au 514-987-3148 ou se présenter au local AB-2300 le plus tôt possible.

UQÀM | **Université du Québec à Montréal**

Politique n° 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :
instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886
Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :
514 987-0348
calacs@uqam.ca
trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :
514 987-3185
Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Décembre 2017